



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS

NOM et PRENOM DU CANDIDAT :

BPJEPS A.F option haltérophilie, musculation (B)

ORGANISME DE FORMATION : Eficiencia

Certification U.C. 1

## UC1

### ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

#### Textes réglementaires

##### ✓ Article A212-47-3 du code du sport

« La situation d'évaluation certificative des unités capitalisables transversales 1 (UC 1) et 2 (UC 2) est réalisée au moyen de la production d'un document écrit personnel et d'un entretien (...). Dans les conditions fixées par le directeur régional de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale le candidat transmet au directeur ou à l'organisme de formation un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. Ce document constitue le support de l'entretien qui permet de vérifier l'acquisition des compétences. L'entretien se déroule sur une durée de 40 minutes au maximum comprenant une présentation orale par le candidat d'une durée de vingt minutes au maximum. »

<b>CONCEPTION - CONTENU</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non acquis</b>
Adapter sa communication aux différents publics		
Produire des écrits professionnels		
Promouvoir les projets et actions de la structure		
<b>CONDUITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non acquis</b>
Repérer les attentes et les besoins des différents publics		
Choisir les démarches adaptées en fonction des publics		
Garantir l'intégrité physique et morale des publics		
<b>ENTRETIEN</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non acquis</b>
Se situer dans la structure		
Situer la structure dans les différents types d'environnements		
Participer à la vie de la structure		



MINISTÈRE DES SPORTS

NOM et PRENOM DU CANDIDAT :

BPJEPS A.F option haltérophilie, musculation (B)

ORGANISME DE FORMATION : Eficiencia

Certification U.C. 2

## UC 2

### METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE Textes réglementaires

#### ✓ Article A212-47-3 du code du sport

« La situation d'évaluation certificative des unités capitalisables transversales 1 (UC 1) et 2 (UC 2) est réalisée au moyen de la production d'un document écrit personnel et d'un entretien (...). Dans les conditions fixées par le directeur régional de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale le candidat transmet au directeur ou à l'organisme de formation un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. Ce document constitue le support de l'entretien qui permet de vérifier l'acquisition des compétences. L'entretien se déroule sur une durée de 40 minutes au maximum comprenant une présentation orale par le candidat d'une durée de vingt minutes au maximum. »

<b>CONCEPTION - CONTENU</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non acquis</b>
Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli		
Définir les objectifs et les modalités d'évaluation		
Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet		
<b>CONDUITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non acquis</b>
Planifier les étapes de réalisation		
Animer une équipe dans le cadre du projet		
Procéder aux régulations nécessaires		
<b>ENTRETIEN</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non acquis</b>
Utiliser les outils adaptés		
Produire un bilan		
Identifier des perspectives d'évolution		



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS

NOM et PRENOM DU CANDIDAT :

BPJEPS A.F option haltérophilie, musculation (B)

ORGANISME DE FORMATION :

Certification U.C. 1

### VALIDATION DE L'U.C. 1

**Le binôme de jury se sert des grilles pour émettre un avis favorable ou défavorable ;**

<b>PROPOSITION DE LA COMMISSION</b> <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> SESSION <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> SESSION
<input type="checkbox"/> AVIS FAVORABLE <input type="checkbox"/> AVIS DEFAVORABLE
Argumentaire :
Nom de l'expert 1 :
Date et Signature :
Nom de l'expert 2 :
Date et Signature :

### VALIDATION DE L'U.C. 2

**Le binôme de jury se sert des grilles pour émettre un avis favorable ou défavorable ;**

<b>PROPOSITION DE LA COMMISSION</b> <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> SESSION <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> SESSION
<input type="checkbox"/> AVIS FAVORABLE <input type="checkbox"/> AVIS DEFAVORABLE
Argumentaire :
Nom de l'expert 1 :
Date et Signature :
Nom de l'expert 2 :
Date et Signature :

